

## Les coordonnées...

### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

de Plouaret

Impasse Garanner Toull Ar Hoat

22420 Plouaret

02.96.38.33.80

06.30.95.43.48

[enfancejeunesse.plouaret@lannion-tregor.com](mailto:enfancejeunesse.plouaret@lannion-tregor.com)



**jouons ensemble,  
avec nos différences !**

**CIAS de Lannion Trégor Communauté**

**Pôle Enfance-jeunesse**

**Plouaret**

**Du lundi au jeudi**

**De 09h à 12h et de 14h à 17h**

**Le mercredi : 7h30-18h30**

**Et pendant toute la durée des vacances scolaires**

**A l'accueil de loisirs de Plouaret  
Impasse Garanner Toull Ar Hoat**

# VACANCES PRINTEMPS 2024

#### Documents à fournir:

- La fiche de renseignements ou la fiche famille 2023-2024 (enfant en garde alternée, si vous désirez une facture par parent ayant la garde, merci de remplir 2 bulletins et 2 fiches de réservation)
- La fiche sanitaire de liaison
- Une assurance extrascolaire ou responsabilité civile en cours
- La photocopie des vaccins
- L'attestation CAF ou MSA mentionnant vote quotient familial
- Le justificatif de domicile (facture Edf ou de téléphone)
- Les bons MSA à chaque inscription
- Fournir le P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) si nécessaire
- Le certificat médical (**en cas de non aptitude** à la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et sportives ainsi qu'à la baignade)

**Dès réception de la facture, règlement à l'ordre du trésor public de Lannion, sous 30 jours.**

Les règlements en CESU, chèques vacances ANCV, chèques bancaires, chèques postaux ou numéraire sont à déposer à la trésorerie de Lannion.

Possibilité de payer par prélèvement automatique (document à remplir disponible au Pôle Enfance-jeunesse de Plouaret) ou par internet en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).

## Informations...



### TRANSPORT

#### ALSH de Plouaret

Garderie de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30

#### Accueil à la demi-journée sans repas

- Le matin de 9h00 à 12h00
- l'après midi de 13h30 à 17h00

#### Accueil à la demi-journée avec repas

- Le matin de 9h00 à 13h30
- l'après midi de 12h00 à 17h00

#### Accueil à la journée avec repas

- 9h00 à 17h00



## Le programme...

Les programmes détaillés sont affichés à l'accueil de loisirs et disponible à partir du 15 avril sur le site de Lannion Trégor Communauté : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)

[www.lannion-tregor.com/enfance-jeunesse/enfance-3-12-ans/pole-de-plouaret](http://www.lannion-tregor.com/enfance-jeunesse/enfance-3-12-ans/pole-de-plouaret)

**Les inscriptions commencent le lundi 15 avril**

**Pour le lundi 22/04 : Inscription avant le jeudi 18 (midi)**

## MERCI

Les sorties  
peuvent être annulé  
en fonction des aléas

Des sorties  
chaque semaine

## «LES SAVANTS FOUSSSSS»

- Activités scientifiques spectaculaires
- Ateliers culinaires hors du commun
- Découverte et manipulation de différents matériaux
- Intervention des Petits Débrouillards
- Grand jeu autour des expériences

Et plein d'autres surprises....

COMMUNES (en bus)	Aller	COMMUNES (en bus)	Retour
Plougras	7h50	Vieux-Marché	17h00
Loguivy-Plougras	8h00	Trégrom	17h15
Plounérin	8h10	Plounévez-Moëdec	17h30
Plounévez-Moëdec	8h20	Plounérin	17h40
Trégrom	8h35	Loguivy-Plougras	17h50
Vieux-Marché	8h50	Plougras	18h00

COMMUNES (en minibus)	Aller	COMMUNES (en minibus)	Retour
Saint Carré	8h35	Saint Carré	16h50
Lanvellec	8h45	Lanvellec	17h00

## TARIFS 2024

Quotient Familial	Journées	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas	Forfait semaine 4 jours consécutifs (avec repas)	Forfait semaine 5 jours consécutifs (avec repas)
QF ≤ 500	7,00 €	5,10 €	4,20 €	26,40 €	31,30 €
501 > QF ≤ 800	10,60 €	7,75 €	6,35 €	40,15 €	47,60 €
801 > QF ≤ 1100	14,50 €	10,60 €	8,70 €	55 €	65,20 €
1101 > QF ≤ 1500	17,70 €	12,95 €	10,60 €	67,10 €	79,55 €
≥ 1501	18,90 €	13,80 €	11,30 €	71,50 €	84,77 €

Communes extérieures à LTC: Tarifs en fonction du quotient familial majoré de 20%

- Pour les allocataires de la CAF, transmettre le numéro d'allocataire ou une attestation de Quotient Familial  
- Pour la MSA, transmettre une attestation de Quotient Familial ainsi que les Bons Vacances  
- Autres, fournir le dernier avis d'imposition du foyer fiscal.

**Toute absence non prévenue 48 heures à l'avance est facturée en totalité.  
En cas de maladie, fournir un certificat médical.**